

**2NDE**

## **SECONDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE « PRODUCTIONS »** **Spécialité conduite d'élevages et de cultures**

La Seconde « Productions » s'effectue en alternance, 50 % du temps en Centre de Formation, 50 % en exploitation agricole. Elle permet d'intégrer par la suite la classe de Première puis de Terminale du BAC PRO CGEA, diplôme d'Etat homologué par le ministère de l'Agriculture.

### **OBJECTIFS**

- Acquérir des connaissances fondamentales en matières générales et en sciences techniques animales et végétales
- Développer l'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement dans les productions agricoles d'une région
- Maîtriser les gestes professionnels et les fonctionnements d'une exploitation d'élevage et/ou de grandes cultures

### **MÉTIERS VISÉS**

- Exploitant agricole
- Responsable de production ou de troupeau
- Conseiller technique dans le secteur agricole (coopérative banque...)
- Chef de culture

Poursuite d'études possible en BTSA ou en CS de la filière agricole.

### **PRÉ-REQUIS**

- Etre motivé.e par le secteur agricole et rural
- Etre prêt.e à s'investir dans une formation en alternance (stagiaire sur une exploitation ou apprenti.e)

### **MODALITÉS D'ACCÈS**

- 1- Entretien
- 2- Inscription sur Affelnet
- 3- Etude du dossier

### **CONDITIONS D'ADMISSION & TARIFS**

La formation peut s'effectuer sous le statut « scolaire » avec des stages ou en apprentissage. Pas de frais de formation pour les apprentis. Pour les scolaires 780,47 €.

Pour intégrer la Seconde il faut :

- ✓ Avoir validé une classe de Troisième (générale ou professionnelle) ou une autre Classe de Seconde (générale ou professionnelle) OU
- ✓ Avoir validé une première année de CAP ou de CAPA

## **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

### **DURÉE - DÉLAI D'ACCÈS**

- Coursus d'un an, de Septembre à Juin, préparant au BAC PRO CGEA
- Alternance 2 semaines en Centre de Formation, 2 semaines en entreprise



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## SECONDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE « PRODUCTIONS » Spécialité conduite d'élevages et de cultures

Accompagnement individualisé  
Restauration et hébergement possibles sur site

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Modules d'enseignements généraux

- ✓ Français, Histoire/ Géographie, Expression/ Communication, Éducation socio-culturelle
- ✓ Anglais
- ✓ Éducation physique et sportive
- ✓ Mathématiques, Informatique, Biologie, Physique, Chimie

#### Modules du secteur professionnel

- ✓ Les êtres vivants et leur environnement
- ✓ Economie, gestion de l'exploitation agricole
- ✓ Agroéquipements, agronomie, zootechnie

#### Stage(s) en exploitation agricole

- ✓ En grandes cultures, en polyculture-élevage, dans le para-agricole. Il est conseillé aux élèves de Seconde d'effectuer au moins 2 à 3 stages différents afin de découvrir des productions et des domaines diversifiés.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des évaluations se font en Seconde, elles peuvent être écrites, orales ou pratiques.

### ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap :  
Mme Le Tual au 02 31 26 30 38.

### CONTACT

MFR - Centre de Formation - Maltot (14)  
02 31 26 94 98 | mfr.maltot@mfr.asso.fr  
www.mfr-maltot.fr

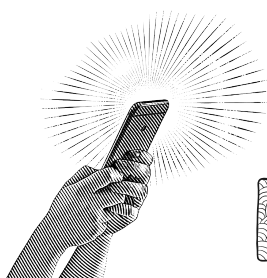
### MÉTHODES MOBILISÉES

La formation est dispensée en présentiel.  
En cas de situation exceptionnelle, la formation peut être adaptée en distanciel.

Le partage des expériences, le projet de chacun, la transmission et la réalisation d'activités sont au cœur des méthodes pédagogiques de l'équipe d'encadrement. Des intervenants extérieurs et professionnels viennent enrichir les connaissances des stagiaires dans le cadre de différents modules. Les supports pédagogiques sont riches et variés, grâce à l'expérience de la MFR en termes de partenariat avec les entreprises agricoles et para-agricoles du secteur.

### RÉMUNÉRATION

- ✓ La rémunération s'effectue par l'employeur uniquement pour les apprentis. Vous êtes salarié et rémunéré en pourcentage du SMIC.
- ✓ Gratification éventuelle pour les stages



**MFR - CENTRE DE FORMATION - MALTOT**

Le Château - 14930 MALTOT • 02 31 26 94 98 • mfr.maltot@mfr.asso.fr